

COMPTE RENDU

CA

Présents : LEVASSEUR Catherine, VADOT Sébastien, GRENOUILLET Lionel, RICHARD Dominique, WALKIEWICZ Denis et BOURDENET Jean-Noël.

Excusés : BULTHE Marc, DESCOURSIERES Jacky, MONFRAY Hervé, MARCUS Valérie, LUCANTONIO Eric et OUDET Hervé.

Codeps : HLASNY Christophe, ALLOMBERT Michel, CUENOT Sophie, CETRE Jean-Marc

Codeps excusés : CLAYE Jérémy, PAULET Emmanuel

Salariés présents : PAGUET Eva, BOISAUBERT Dimitri et FURIC Ronan

Invité excusé : LEGRAS Vincent (CTN)

Début de la réunion à 19h

Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 Mai 2018

Lecture est faite du courriel transmis par Marc aux membres du CA au sujet des ICR.

Approuvé

Trésorerie

Budget 2018 + projection sur 3 ans

Une simulation faite avec ORCOM : perte de 26 000 €.

Il y a plusieurs explications à ce déficit (voir mail de Catherine).

Des discussions sont engagées et chacun à l'occasion de s'exprimer.

Résultat corrigé : - 14 000 €.

Perspectives d'embauche

En lien avec la trésorerie et le bon fonctionnement/dvp de l'ETR Pas d'embauche envisagée dans les mois à venir.

Dossiers de subvention

DDG 2018

DDG 2018 : Refonte complète par la FFBad.

Il n'y a plus que 4 actions au lieu de 6 en 2017

Pour le reversement 2017/2018 de la contractualisation : utilisation de la grille utilisée la saison dernière.

Edition d'une nouvelle grille entre mi-juin et mi-juillet pour la saison 2018/2019.

Salariés

Locaux / Télétravail Eva

Lionel et Catherine proposent que le local de Besançon où travaille Eva soit rendu et qu'elle soit ensuite en télétravail.

6 votants / 5 pour / 1 contre

Adopté

Commission Compétitions

Interclubs

Il faut sonder les capitaines ICR pour connaître le système de points qui sera adopté la saison prochaine.

Compétitions

Règlements compétitions :

Jean-Noël a édité deux règlements : un qui traite des règles administratives qui régissent la relation Ligue – Clubs Accueillants, et un règlement qui traite des règles sportives.

Il n'y a plus du tout de qualification pour les CRJ (anciens TRJ).

Codep39 : Les clubs du Jura regrettent l'annulation des TZJ.

L'Officiel du Badminton n°53 : Jean-Noël souhaiterait qu'une synthèse soit faite, concernant les modifications effectives des différents règlements, d'ici le début de saison 2018/2019.

Commission Arbitrage

Indemnisation des formateurs saison 2018-2019

Il existe un vide juridique quant à l'embauche de formateurs en CDD.

Demandes Subventions

Aide Marie CESARI

Lionel explique que Marie devrait intégrer le Pole Espoir de Strasbourg en Septembre 2018.

Chacun et chacune a l'occasion de s'exprimer.

6 votants pour accorder une aide / 5 pour / 1 contre

Le montant n'est pas encore défini. En attente des positionnements Comité 25 et Badminton Val de Morteau.

Collège Baume-les-Dames

100 € sont demandés pour subventionner une équipe sélectionnée aux Championnats de France UNSS. 100 % de l'équipe est licenciée fédérale.

6 votants / 6 pour

La Ligue verse la subvention à BABADOUC et le club reverse au collège.

AG Ligue

Les convocations et un courrier seront envoyés aux Codeps.

Questions Diverses

Licenciation partielle

Le CA ne se prononce pas sur ce point pour le moment. En attente d'informations FFBad

Point développement

Dimitri a des contacts avec des clubs qui pourraient s'affilier dans le 58.

Fin de la réunion à 23h50

Lionel GRENOUILLET
Président de la ligue Bourgogne-Franche-Comté